

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs à propos du Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Barings Emerging Markets Debt Short Duration Fund

un compartiment de Barings Umbrella Fund plc

Tranche A EUR Accumulating Shares - N° ISIN IE00BSL77S26

Baring International Fund Managers (Ireland) Limited est le gestionnaire de la Société (le « Gestionnaire »).

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif : Générer un rendement total maximum, tout en préservant le capital, via un revenu élevé et, le cas échéant, une augmentation de la valeur du capital.

Politique d'investissement : Le fonds investit au moins 80 % de son actif net dans un portefeuille diversifié d'instruments obligataires à relativement brève échéance qui sont économiquement liés à ou émis par des sociétés des marchés émergents mondiaux. Le terme « marchés émergents » ou « pays émergents » désigne les régions du monde dont les économies sont encore en développement. La durée est une mesure de la sensibilité des actifs au risque de taux d'intérêt. Plus la durée est longue, plus la sensibilité à l'évolution des taux d'intérêt est élevée. La durée du portefeuille ne devrait pas excéder trois ans dans des conditions de marché normales. Les instruments obligataires dans lesquels le fonds investit peuvent inclure des obligations et billets d'entreprises, des émissions souveraines, des obligations garanties, des billets de trésorerie et autres titres générant un revenu.

- Le fonds est également autorisé à investir dans des titres adossés à des prêts hypothécaires, des titres adossés à des actifs et des titres de participation à des emprunts sans effet de levier, des liquidités et des titres équivalents à des liquidités et des instruments du marché monétaire.
- Le fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins d'investissement et de couverture. Le rendement sur un instrument dérivé est lié aux mouvements de l'instrument sous-jacent, par exemple des devises ou des

taux d'intérêt, auquel fait référence l'instrument dérivé. La devise de référence du fonds est l'USD.

Couverture de change de la catégorie d'actions : Cette catégorie d'actions recourt à une couverture de change par le biais d'instruments dérivés dans le but de limiter le risque de change des actionnaires en réduisant l'effet des fluctuations de change entre la devise de la catégorie d'actions et la devise de référence du fonds.

Politique de distribution : Les revenus sont ajoutés à la valeur du Compartiment.

Fréquence d'échange : Chaque jour. Les investisseurs peuvent acheter et vendre leurs actions sur demande chaque Jour ouvrable (au sens défini dans le prospectus et le supplément).

Indice de référence : Le Compartiment est géré activement sans référence à un indice ou à un objectif de rendement. Le gestionnaire d'investissement n'est donc pas limité par un indice de référence ni par un objectif de rendement dans le choix de ses investissements.

Pour plus de détails, veuillez vous reporter au prospectus et au supplément.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible ← → Risque plus élevé

Rendements généralement plus faibles Rendements généralement plus élevés

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La catégorie de risque se fonde sur les variations de la valeur des données simulées du fonds, et constitue un indicateur de risque absolu.

- Les données historiques et simulées peuvent ne pas constituer un indicateur fiable pour l'avenir
- Le classement du fonds n'est pas garanti et est susceptible d'évoluer avec le temps
- La catégorie de risque la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque
- Le fonds est classé dans la catégorie 3 de ce tableau en raison de la nature de ses investissements
- La valeur des investissements et les revenus peuvent évoluer à la baisse comme à la hausse et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas le montant qu'ils ont investi

Les risques suivants peuvent ne pas être reflétés dans l'indicateur de risque et de rendement :

- Dans des circonstances exceptionnelles sur le marché, il est possible que le nombre d'acheteurs et de vendeurs soit insuffisant pour permettre au Fonds de vendre ou d'acheter facilement des investissements, ce qui pourrait limiter la capacité du Fonds à satisfaire les demandes de rachat des investisseurs.

- L'impossibilité pour une organisation au travers de laquelle nous achetons un actif (par ex. une banque) de respecter ses obligations peut engendrer une perte.
- La garde des actifs entraîne un risque de perte en cas d'insolvabilité du dépositaire ou de non-respect de son obligation de précaution
- Les instruments dérivés peuvent générer un profit ou une perte, et il n'existe aucune garantie qu'un contrat sur dérivé financier donne le résultat escompté. Le recours aux instruments dérivés peut avoir pour effet d'augmenter les hausses ou baisses de valeur du Compartiment et pourrait amener le Compartiment à subir des pertes nettement supérieures au coût du dérivé concerné étant donné qu'une fluctuation relativement mineure peut avoir un impact plus important sur les dérivés que sur les actifs sous-jacents.
- Les évolutions des taux de change entre la devise du Compartiment et les devises dans lesquelles les actifs du Compartiment sont valorisés peuvent avoir pour effet d'augmenter ou de diminuer la valeur du Compartiment et de tous revenus produits.
- Les titres de créance sont exposés au risque que l'émetteur n'honore pas ses obligations de paiement (c'est-à-dire qu'il soit en défaut). Des titres de créance de note faible (à haut rendement) ou non notés équivalents, du type dans lequel le fonds investira, offrent généralement un rendement supérieur à celui de titres de créance mieux notés, mais ils sont également exposés à des risques de défaut de l'émetteur plus importants.
- Les risques d'investissement sur les marchés émergents sont supérieurs à ceux sur les marchés développés en raison de problèmes politiques, économiques ou structurels et le fonds peut être tenu d'établir des arrangements de garde spécifiques sur certains marchés avant d'investir.
- Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez-vous référer au prospectus du fonds, sous la rubrique « Considérations relatives au risque », et dans le supplément du fonds.

Frais pour le Compartiment

Les frais que vous payez correspondent aux coûts de fonctionnement du Compartiment, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement :	
Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés sur le Fonds sur une année :	
Frais courants	0,56%
Frais prélevés sur le Fonds dans certaines circonstances :	
Commissions de performance	Aucun

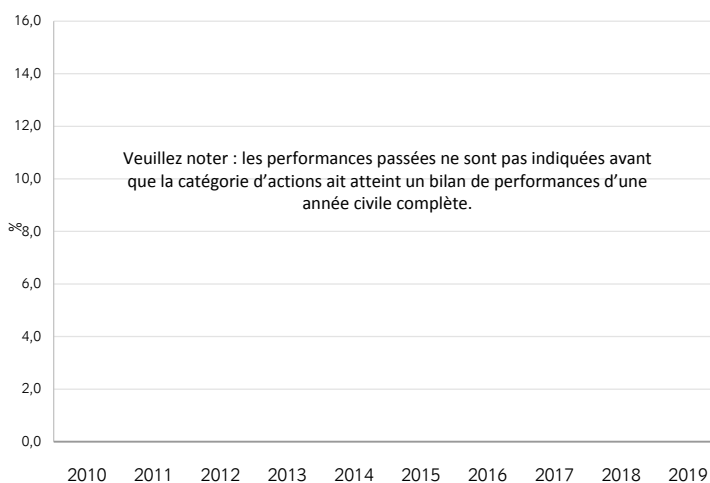
Les frais d'entrée et de sortie présentés sont des montants maximums. Il est possible que vous payiez moins : votre conseiller financier vous le précisera.

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation et peut varier d'un exercice à l'autre. Une estimation peut être utilisée car elle présente un chiffre plus juste. Ce chiffre exclut les commissions de performance et les coûts des opérations de portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Le Fonds aura à supporter des frais d'opérations de portefeuille qui seront prélevés sur ses actifs.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter aux sections concernées du Prospectus.

PERFORMANCES PASSÉES



- Les performances passées ne préjugent pas de la performance future.
- La performance indiquée est basée sur la valeur nette d'inventaire après déduction de tous les frais courants et des coûts de transaction du portefeuille, les revenus distribuables étant réinvestis.
- Le fonds a été lancé en 2014. La tranche d'actions n'a pas encore été lancée. Le graphique indique la performance passée de la tranche d'actions pour toutes les années civiles complètes depuis son lancement.
- Le calcul de la performance passée ne tient pas compte des frais d'entrée et de sortie mais tient compte de tous les frais courants.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : Les actifs du fonds sont détenus via son dépositaire, State Street Custodial Services (Ireland) Limited.

Autres informations : Le fonds est un compartiment de Barings Umbrella Fund plc, un fonds à compartiments multiples avec ségrégation des passifs entre les compartiments. Les investisseurs peuvent échanger leurs actions pour des actions d'autres compartiments de la Société. Veuillez vous référer au prospectus pour plus de détails. Des informations sur la société et les catégories de parts disponibles, le prospectus complet, les informations clés pour l'investisseur (KII), les derniers rapports annuel et semestriel ainsi que les statuts peuvent être obtenus gratuitement en anglais et en allemand auprès du représentant. D'autres documents sont aussi disponibles. Le représentant en Suisse est UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenplatz 6, 4052 Bâle. L'agent payeur en Suisse est UBS Switzerland AG, Bahnhofstrasse 45, 8001 Zurich.

Informations pratiques : La valeur nette d'inventaire par action du fonds est disponible auprès de State Street Fund Services (Ireland) Limited.

Législation fiscale : Le fonds est soumis à la législation fiscale irlandaise, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle en tant qu'investisseur dans le fonds. Les investisseurs doivent consulter leur conseiller fiscal avant d'investir dans le fonds.

Déclaration de responsabilité : La responsabilité du Gestionnaire ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus et du supplément du fonds.

Rémunération : Une description détaillée de la politique de rémunération du Gestionnaire applicable au fonds est disponible à l'adresse www.baring.com. Cette description inclut des informations relatives au comité de rémunération (en cas de création d'un tel comité) et une présentation du mode de calcul des rémunérations. Les investisseurs peuvent obtenir gratuitement une copie de cette politique auprès de Baring Asset Management Limited.